

Pour une piste cyclable le long de la nationale N4

Dossier de presse

1. Place au vélo, au quotidien !

Pourquoi promouvoir le vélo comme moyen de locomotion utilitaire ?

Pour son utilisateur : souplesse et rapidité, surtout en milieu urbain, entretien de sa santé, faible coût au kilomètre, agrément et sentiment de liberté...

Pour la société et l'environnement : consommation quasi nulle de ressources énergétiques, pas de pollution, bruit nul, faible emprise au sol, ce qui libère des espaces de rencontre, amélioration de la santé publique,

Pourquoi du vélo le long de la Nationale 4 ?

Parce que la N4 est l'itinéraire le plus **direct** et le plus **plat** pour relier à vélo les pôles urbanisés des provinces de Namur et du Brabant wallon tels que Gembloux, Ottignies, Louvain-la-Neuve et Wavre. Il n'existe actuellement aucune alternative cyclable continue entre toutes ces villes !

L'importance de la N4 en tant que couloir cyclable est par ailleurs inscrite dans le **schéma directeur vélo**¹ de 2005 de la direction territoriale des routes du SPW en Brabant wallon et, plus récemment, dans le **Plan provincial de mobilité** du BW.

2. Etat de la situation

La N4 est dotée de pistes cyclables depuis la sortie de Namur jusqu'à l'entrée de Wavre, à l'exception d'un tronçon Corbais/LLN qui sera seulement aménagé en 2011. Cependant pas mal de problèmes y rendent la pratique du vélo désagréable et dangereuse :

- on a affaire souvent à de simples pistes cyclables **marquées à la peinture** le long d'une route où la charge et la vitesse moyenne des véhicules est très élevée, bien que ce genre d'aménagements soit reconnu comme insuffisant par tous les manuels d'aménagements cyclables en Europe !
- la plupart de ces pistes sont en très **mauvais état**, à l'image de la liaison Corbais-Perbais, à la limite de l'impraticabilité ;
- les nombreux **rond-points** aménagés pour le trafic motorisé n'ont pas été pensés pour être franchissables par les cyclistes en toute sécurité ;
- la **chaînon manquant** Corbais/LLN se fait attendre depuis des années (promis pour 2011) et, au final, son aménagement sera loin d'être optimal.

Vous trouverez dans *l'annexe 1 de ce dossier* un rapport détaillé sur l'état actuel des infrastructures cyclables le long de la N4.

¹ « Fiche itinéraire n°10 : de Wavre à Walhain via la N4 », cahiers du MET n°8, collection intermodalité, mai 2005

3. Ce que prônent le GRACQ et le CPCCL

Pour permettre les déplacements à vélo sûrs et confortables sur la N4, nous demandons aux autorités régionales :

- des **pistes cyclables séparées** (sur l'un ou les deux côtés de la route)
- un **revêtement confortable** pour les deux roues non motorisés
- des **entretiens** réguliers
- des **franchissements de carrefour** sécurisés : passage par l'extérieur de l'anneau ou au-dessus/sous le rond-point

En 2007, une pétition mettant ces demandes en avant recueillait plus de 2500 signatures. Des échevins et bourgmestres des villes d'Ottignies, Chastre et Walhain ont soutenu la demande. Ces signatures ont été déposées au cabinet du Ministre de l'infrastructure de l'époque, Mr Daerden, qui avait promis l'aménagement d'une piste cyclable entre Corbais et LLN.

Vous trouverez dans *l'annexe 2 de ce dossier* quelques exemples de bons aménagements le long de routes régionales en Flandre et à l'étranger.

4. L'action d'aujourd'hui : mobilisation cycliste

Ce vendredi 24 septembre 2010, nous déroulons un tapis bleu le long de la N4 afin de symboliser l'inauguration d'une **infrastructure cyclable décente** le long de cet axe important pour le vélo en Brabant wallon.

De nombreux cyclistes du Brabant wallon nous rejoindrons pour emprunter cette nouvelle infrastructure, dans la joie et la bonne humeur.

Cet aménagement symbolique d'une piste cyclable large, confortable, sécurisante (séparée du trafic) sera à l'image de ce que nous souhaitons voir la Direction des routes du SPW construire pour développer l'usage du vélo utilitaire en Wallonie.

GRACQ - Les Cyclistes Quotidiens

Maison des Cyclistes de Namur

Place de la Station 1

5000 Namur

wallonie@gracq.be

081 22 35 95

0485 927 897

<http://www.gracq.org/>

Comité pour une piste cyclable
Corbais-Louvain-la-Neuve (CPCCL)

0485 530 022

emiliequillaume@gmail.com

<http://jospin.be/cpccl>

<http://www.lapetition.be/petition.php?petid=889>

Annexe 1 : Etat de la situation sur la N4

N4 - Wavre - Pylones RTBF

Fin de piste cyclable en direction de Wavre. Traversée obligatoire, non pré-signalée, dangereuse vue la vitesse élevée des véhicules automoteurs.

N4 - Wavre - Pylones RTBF/Rond-point Mercedes

Piste cyclable bi-directionnelle marquée.

Selon l'IBSR, ce type

d'aménagement n'est pas conseillé sans séparation.

D'autre part, une piste cyclable marquée doit être délimitée par deux lignes blanches discontinues, ce qui n'est pas le cas.



N4 - Wavre - Carrefour Mercedes

Le cycliste roulant vers Wavre aperçoit un signal D7 sur la droite. Il ne peut cependant pas rejoindre cette piste cyclable en raison de la présence de lignes blanches continues et d'absence de traversée cyclable. Il doit poursuivre jusqu'au rond-point pour emprunter la bande cyclable le ceinturant.



N4 - Wavre - Carrefour Mercedes

Giratoire bi-bande de grande dimension (+/- 40 m). Piste cyclable séparée par des plots en bétons franchissables par les véhicules automoteurs.

Traversées des entrées/sorties très dangereuses.

Pourquoi ne pas avoir adopté le même type d'infrastructure cyclable qu'au carrefour avec le boulevard de Lauzelle ?



Wavre - Traversée de la ville

Pas de piste cyclable depuis le rond-point Mercedes jusqu'à un peu au-delà du carrefour du Fin Bec.

Wavre - Carrefour avec la rue de Bruxelles

Carrefour équipé de feux de trafic.
Absence de ZAC (zone avancée pour cyclistes)



Wavre - Carrefour du Fin Bec

Carrefour équipé de feux de trafic.
Absence de ZAC (zone avancée pour cyclistes), tant sur la N4, que sur les N239 et N268.



Wavre - Avenue Reine Astrid

Marquage de la piste cyclable quasi effacé par les véhicules qui roulent sur la piste !

Difficile de savoir qu'il s'agit d'une piste cyclable, car elle est entièrement masquée par



les gravillons provenant des nids de poule.

Le nettoyage a été demandé à plusieurs reprises, tant au SPW qu'à la commune. En vain !



Wavre - Caserne des pompiers

Suite aux passages répétés des véhicules, les lignes blanches discontinues délimitant la piste cyclable, ont complètement disparu sur toute la largeur de la bretelle d'accès à l'E411.

Ne pourrait-on mettre en oeuvre un marquage plus résistant, du type thermoplastique par exemple ?

Wavre - Bois de la Pierre

Ne pourrait-on pas permuter la piste cyclable et la zone de stationnement des véhicules ?

Les cyclistes seraient ainsi bien séparés des véhicules en mouvement. Les conducteurs désirant se garer, n'auraient plus à franchir la piste cyclable.



N4 - Jonction N4/N25

A cet endroit, un rond-point devrait être aménagé à l'occasion de l'installation d'un magasin Décathlon. Aménagements cyclables non encore connus du grand public.

N4 - Champ Laurent

En direction de Namur, interruption de la piste cyclable. Il faut :

- soit partir à droite, traverser le golf de Louvain-La-Neuve, et rejoindre le rond-point N4/N250 ;
- soit partir à gauche en passant sous la N4, et rejoindre la piste cyclable longeant la N4, +/- 700 m plus loin.

Ces détournements ne sont pas balisés.



N4 - Champ Laurent

En direction de Wavre, interruption de la piste cyclable. Il faut tourner à droite, puis immédiatement à gauche pour emprunter la Voie du Général Blücher (celle qui longe les bulles à verre), et passer sous la N4.

Ce détournement n'est pas balisé, et la signalisation (D4) induit le cycliste en erreur. De plus, pour emprunter la Voie du Général Blücher, il doit franchir une ligne blanche continue !

N4 - Louvain-La-Neuve - Rond-point boulevard de Lauzelle

Giratoire bi-bande de grande dimension.

Piste cyclable séparée. Traversées des entrées/sorties décalées et accolées aux passages pour piétons.

Attire davantage l'attention des automobilistes. Plus sécurisant pour les cyclistes.



N4 - Carrefour N25 (LLN)

Giratoire à fort trafic sans passage cyclable extérieur

N4 Corbais - LLN

Chaînon manquant important entre Corbais et LLN: pas (encore) de piste cyclable sur la N4. On attend les travaux promis seulement en 2011...



N4 Perbais- Corbais

Piste cyclable impraticable entre Corbais et Perbais.

Tantôt accotement en mauvais état, tantôt piste cyclable fantôme...

« Entre la fluidité du trafic et la sécurité des cyclistes, le SPW semble avoir choisi » : comment se rendre à Wavre... ?



Annexe 2 : Aménagements en-dehors de la Wallonie

N4 – Wavre Tombeek

Côté Flandre



Côté Wallonie



France – piste cyclable séparée le long d'une route départementale



Hollande – piste cyclable séparée le long d’une route régionale



Flandre (Haasrode) - tunnel en-dessous d’une bretelle d’autoroute

